

SOUFFLER N'EST PAS JOUER ?...



Quand un beau projet résidentiel piétine ...

En 2017, la commune de Pulnoy a débuté un important travail de concertation avec un aménageur susceptible de confirmer la trame résidentielle du quartier du grand pré. **Le site de l'ancienne entreprise Carfar, devenu libre, permettait d'envisager un avenir pour 32 logements compatible avec les besoins de la commune.**

Dès 2019, un dialogue fructueux avec la Métropole du Grand Nancy avait permis d'établir un calendrier des démarches administratives nécessaires et suffisantes afin d'autoriser la construction de ce projet d'habitat. Certes, les obligations imposées par les services de l'Etat ont été sources de retard dans la révision des documents d'urbanismes communaux, mais les résultats des études environnementales effectuées en 2020 auraient dû permettre le déclenchement de la procédure de révision du document d'urbanisme de Pulnoy pour ces 6 000 m². L'ancienne équipe municipale avait d'ailleurs organisé une **réunion publique très positive** avec les habitants du quartier (03/06/2019), réunion où **un très intéressant et esthétique projet de construction de logements, conçu par la société European Homes, avait été présenté.**

Aujourd'hui, la procédure de révision d'une durée de 2 mois n'a toujours pas vu le jour et par conséquent autorise toujours ce site à accueillir une activité industrielle et commerciale. L'ingérence des services publics dans une vente privée n'est bien sûr pas envisageable, mais les conséquences publiques sont suffisamment importantes pour que la commune recherche les meilleures solutions possibles pour l'avenir des habitants. **La réactivité politique locale aurait-elle perdu ses objectifs** ou s'agit-il d'une volonté collective de préférer d'autres projets ambitieux sans vocation résidentielle ?

Vos élus du groupe minoritaire Pulnoy autrement sociale et écologique

Dominique Deviterne, Jean Enel, Frédérique Perrollaz, Zyede Ben Ismail

